N°281 du mercredi 05 janvier 2022 - lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

VALLEE DE SEINE

Pompiers et policiers pris à partie dans la nuit du Nouvel an

Faits divers page 10

Éole : L'aménagement des premiers pôles gares dévoilé

Dossier page 2

Les pôles gares de Villennes-sur-Seine et d'Aubergenville seront les premiers à voir leurs abords transformés par la communauté urbaine pour accompagner l'arrivée du RER E et de ses futurs voyageurs.

Actu page 4

YVELINES

D'ici 2024, A13 et A14 transforment leurs péages

MANTES-LA-VILLE
Quatre mille consultations en deux mois pour le centre ophtalmo de la gare Page 6

MANTES-LA-JOLIE
Le FJT met à l'honneur ses jeunes diplômés Page 7

EPONE
Temple de David : les travaux enfin lancés Page 9

POISSY
Des messages contestataires tagués sur le centre de vaccination Page 10

SELF-DEFENSE
Des stages pour renforcer la confiance des femmes Page 12

VALLEE DE SEINE
Malgré la crise, le collectif de musique urbaine Royal Family reste motivé Page 14

VALLEE DE SEINE

Les cliniques d'Evecquemont et Aubergenville rassemblées

Actu page 7

Actu page 4

MEZIERES-SUR-SEINE

« *J'ai acheté une maison pas un bateau* » : le ras-le-bol des habitants inondés

Actu page 9

POISSY

La modernisation du centre hospitalier se poursuit

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr
G en Yvelines

VALLEE DE SEINE

Éole : L'aménagement des premiers pôles gares dévoilé

Les pôles gares de Villennes-sur-Seine et d'Aubergenville seront les premiers à voir leurs abords transformés par la communauté urbaine pour accompagner l'arrivée du RER E et de ses futurs voyageurs.

KEVIN LELONG

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La rue de la gare sera prolongée le long des voies ferrées jusqu'à l'avenue Charles de Gaulle pour séparer les flux de voitures et de bus.

« *Faire des quartiers de gare des lieux hyper accessibles et contemporains.* » C'est l'objectif que s'est fixé la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) chargée d'aménager les neuf futurs pôles gares Eole de Vallée de Seine. Les chantiers qui démarreront dès le début 2022 à Villennes-sur-Seine et Aubergenville prévoient principalement de nouveaux plans de circulation des quartiers gares.

Parmi les communes qui seront desservies par le prolongement du RER, de la Défense jusqu'à Mantes-la-Jolie, celles de Villennes-sur-Seine et d'Aubergenville font exception. En effet, elles sont les seules dont le pôle gare n'a pas été imaginé comme un tout nouveau quartier urbain et dont l'aménagement de l'espace public est conditionné à l'implantation de programmes immobiliers. Le devenir de ces deux secteurs a été présenté aux habitants au début du mois de décembre.

« *Villennes restera un village*, rassure à ce propos Pierre Bédier (LR), président du Département et vice-président délégué au projet Eole dans l'exécutif de GPSEO. *J'ai cru comprendre que la mairie ne souhaitait pas multiplier par dix la population et construire des tours place de la Libération* […] *À Aubergenville, puisqu'à Elisabethville on est dans le quartier pavillonnaire, [ça] le restera.* » Au total, 4,8 millions d'euros seront consacrés au réaménagement des espaces publics et de la voirie du pôle aubergenvillois contre un peu plus d'1,5 million d'euros pour le pôle villennois. Ces montants sont partagés de façon croissante entre le Département, la communauté urbaine et Île-de-France Mobilités.

« *Une nouvelle ligne de RER c'est un nouveau dynamisme pour le territoire, c'est potentiellement de nouvelles populations, de nouvelles entreprises, et donc aussi de nouveaux usagers*, assure Florian Couason, responsable de programmation à GPSEO. *Un territoire qui a un RER qui l'emmène aussi rapidement à Paris, ou d'ailleurs qui permet d'aller de Paris vers ce territoire, ça va attirer du nouveau monde.* » L'idée est donc d'anticiper ces nouveaux flux en fluidifiant et en apaisant la circulation aux abords des deux gares.

Fluidifier et apaiser la circulation

À Aubergenville, deux transformations majeures vont modifier le quartier. La rue de la Gare, qui passe actuellement devant la gare et au milieu des commerces, sera prolongée le long des voies ferrées jusqu'à l'avenue Charles de Gaulle pour séparer les flux de voitures et de bus. La nouvelle sortie étant réservée aux bus, des feux tricolores seront installés de part et d'autre de la jonction. « *Aujourd'hui, on a une situation un peu pénible où nous sommes souvent arrêtés au feu rouge (au carrefour de l'avenue Charles de Gaulle et de la rue du Chantier d'Herube, Ndlr) alors qu'il n'y a aucun véhicule qui passe dans un sens ou dans un autre, ce qui génère des bouchons et des ralentissements très conséquents* », souligne le maire, Gilles Lécole (LR). *Cette nouveauté, c'est uniquement arrêter les véhicules lorsque les bus sortent de la gare à l'arrivée des trains* », ajoute l'édile en précisant que ce nouvel aménagement devrait permettre de réduire le cycle feu rouge de 70 à 10 % du temps en heure de pointe. Un quatrième quai bus sera également implanté en prévision de la hausse de trafic.

Dans le même temps, trois pavillons situés sur la place François Mitterrand seront démolis pour ouvrir la gare sur la ville et créer une véritable liaison piétonne. « *C'est lié à une particularité d'Aubergenville qui est que quand vous sortez de la gare vous ne voyez pas la ville, et quand vous êtes dans la ville, vous ne voyez pas la gare : nous sommes la seule gare à avoir cette espèce de bouchon* », commente Gilles Lécole. Une fois les travaux finis « *vers la mi-2023* », la vitesse sera limitée à 30 km/h sur l'ensemble du quartier gare.

La limitation à Villennes-sur-Seine sera également revue à la baisse : 20 km/h aux abords de la gare dont la phase de travaux des espaces publics doit durer un an. En attendant, et puisque celle-ci est située tout près de l'école Saint-Exupéry, une voie « *dépose minute* » sera aménagée devant l'école le temps du chantier. Elle ne sera ouverte qu'aux heures d'entrées et de sorties des classes et exclusivement réservée aux parents. Une solution « *facilitante* », selon le maire Jean-Pierre Laigneau (DVD), qui a pourtant reçu un accueil mitigé. « *J'ai du mal à imaginer que juste devant l'école il y ait un circuit de voitures, ça pose un vrai souci de sécurité pour les enfants* », estime une mère de famille, représentante de la fédération des parents d'élèves, lors de la réunion publique organisée dans la commune le 10 décembre.

À terme, le parvis de la gare, la rue du Chemin de fer mais aussi la rue du Pont seront requalifiés avec des revêtements neufs et des trottoirs élargis. La place de la Libération perdra de fait en superficie pour créer un second quai de bus et permettre à ceux-ci de tourner autour du terre-plein qui fait face à la gare. Malgré une acceptation plutôt générale du projet dans la salle, ce soir-là, certains habitants déplorent l'absence de modifications sur le passage à niveau accidentogène qui dessert le second quai.

Le passage à niveau villennois inquiète les habitants

« *Est-ce que la Ville ne pourrait pas se rapprocher de la SNCF et par exemple demander la pose de barrières asymétriques qui permettraient d'avoir un très grand dégagement vers l'île ?*, questionne un riverain qui s'inquiète de la fluidité du point avec les passages de nombreux engins de chantier. *Si les barrières se baissent, ils ne peuvent pas sortir du côté Seine sans arracher la barrière ce n'est pas possible* […] *on l'a régulièrement plusieurs fois par an* […] *donc préemptons le problème.* »

S'il souligne qu'une étude a été relancée par la SCNF pour réaliser un passage à niveau souterrain, Jean-Pierre Laigneau note que le coût d'un tel projet est évalué entre « *10 et 17 millions d'euros* ». Philippe Destison, conseiller délégué à la circulation précise : « *On fera en sorte que la circulation des engins de chantier soit la plus désynchronisée du trafic des voitures et des trains.* » ■

L'arrivée du RER se précisera en début d'année

À l'occasion d'une réunion du club Eole, le 1er décembre aux Mureaux, la SNCF a dévoilé aux entreprises présentes, les prochains jalons de son projet sur l'année à venir. Cette dernière devrait d'ailleurs débuter par l'annonce de la nouvelle échéance pour l'arrivée d'Eole désormais estimée à mi-2025.

Accusant un retard de plus de six mois sur la section centrale de sa ligne au niveau de Nanterre (Hauts-de-Seine), la société de transport doit désormais faire face à des pénuries de composants industriels. D'après Xavier Gruz, le directeur du projet Eole, ces dernières impacteront la production du matériel roulant sur le secteur de Mantes-la-Jolie « *de l'ordre de quelques mois* ».

L'échéance de la livraison finale ne devrait pas tarder à se préciser puisque les principaux financeurs du projet ont demandé à la SNCF de pouvoir l'annoncer en début d'année. De son côté, le président du conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier (LR), confie qu'il ne serait pas vraiment surpris par une année de décalage. « *Deux ans, ça ne me surprendrait pas non plus* », abonde-t-il lors de la réunion publique consacrée à l'aménagement du pôle gare de Villennes-sur-Seine.

Si dans les Yvelines, les premiers signes de l'arrivée d'Eole se font encore discrets, l'année 2022 devrait, en ce sens, être un tournant. Aux Mureaux, les travaux vont entrer dans leur seconde phase qui se poursuivra jusqu'en 2024 minimum. Celle-ci consistera en la reprise des bâtiments voyageurs avec notamment la création d'une nouvelle sortie pour permettre une connexion à la future gare routière.

Dès cet été, des travaux de modernisation vont être engagés sur les voies mantaises au niveau de Mantes station. Cette date marquera également le début de la création d'un viaduc qui doit permettre de fluidifier la circulation entre les trains normands la future ligne du RER E. ■

E.Leclerc

×

VOS SUPER POUVOIRS ! D'ACHAT

DU 4 AU 15 JANVIER 2022

NOTRE SÉLECTION POUR BIEN DÉMARRER LA JOURNÉE

21€,90

16€,90

DONT 0,30€ D'ÉCO PARTICIPATION

SEVERIN

MACHINE À CAFÉ FILTRE. RÉF. 2597. GARANTIE CONSTRUCTEUR : 2 ANS PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE[1].

OFFRE DISPONIBLE EN MAGASIN ET SUR LE SITE

-5€

DE RÉDUCTION IMMÉDIATE

2+1

OFFERT

2+1

OFFERT

BIO

2€,65

BIO village

CAFÉ MOULU. PAR 3 (750 G) : 5,30€ AU LIEU DE 7,95€. LE KG : 10,60€.

OFFRE DISPONIBLE EN MAGASIN ET DRIVE

BIO

1€,65

BIO village

PUR JUS D'ORANGE BIO 1 L AVEC OU SANS PULPE. LE L. = 1,79€. PAR 3 (3 L.) : 3,58€ AU LIEU DE 5,37€. LE L. À 1,19€.

OFFRE DISPONIBLE EN MAGASIN ET DRIVE

DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES EN FLASHANT CE CODE

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

(1) En complément de la garantie constructeur, les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (article L217-4 et suivant le code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivant du code civil). Voir conditions de garantie en magasin. Les produits bénéficiant d'une offre « 2+1 » sont limités à 15 produits par foyer pour cette opération, gratuité incluse. Les produits bénéficiant d'une offre de réduction immédiate sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Offre réservée à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins et Drive participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h sauf les jours fériés et de 8 h 30 à 18 h les veilles de jours fériés.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

MEZIERES-SUR-SEINE

« *J'ai acheté une maison pas un bateau* » : le ras-le-bol des habitants inondés

La mairie a présenté les aménagements qu'elle envisage de réaliser en 2023 pour venir à bout des inondations dans le quartier du 8 mai. Les habitants concernés réclament des solutions plus immédiates.

KEVIN LELONG

« *On a été très patients, très gentils mais maintenant on veut une solution !* », grondent les habitants du quartier du 8 mai, victimes de cinq inondations depuis la livraison de leurs maisons en septembre 2019. Le dernier sinistre en date, lors du puissant épisode orageux du 22 juin, avait vu les jardins et les rues du quartier complètement engloutis sous la boue exacerbant le ras-le-bol des riverains.

Le 13 décembre, ces derniers étaient conviés par la Ville pour une réunion publique en présence de Nexity, le promoteur des lotissements, pour évoquer les raisons de ces inondations à répétition et présenter les solutions envisagées pour y mettre un terme. Elles prévoient notamment la construction en 2023 de deux bassins de rétention d'eau en amont des 70 logements, dans les parcelles agricoles d'où viennent les ruisselements. Inquiets à l'idée de devoir ressortir pompes et sacs de sables d'ici la livraison de ces aménagements, les riverains réclament des solutions à plus court terme.

Après les intempéries du mois de juin, le maire mézièrois, Franck Fontaine (LREM), avait mandaté d'une étude le Syndicat mixte Seine Ouest (SMSO), missionné par la communauté urbaine de la prévention des inondations et de la compétence de ruissellement rural. « *On est sur un secteur qui n'est quasiment pas infiltrant ou très peu, les inondations qui vous touchent c'est sur des pluies qui sont faibles* », rappelle le syndicat de la particularité du quartier qui avait subi sa première inondation seulement un mois après la livraison des habitations. Les écoulements des terres agricoles se concentrent effectivement à l'entrée du quartier, devant les lotissements, créant ainsi « *les vagues de boues* » décrites par les habitants.

Mais ce phénomène n'est pas nouveau comme le souligne un agriculteur présent dans la salle Arc-en-ciel : « *Tous les gens de Mézières savent très bien que l'eau est toujours passée là.* » Une remarque qui interroge les acheteurs sur la responsabilité des acteurs de ce dossier. L'origine des inondations viendrait ainsi de deux facteurs. D'abord, l'interdiction formulée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et de l'agence de l'eau de rejeter les eaux du quartier du 8 mai dans le réseau public « *déjà saturé* ». Ensuite et surtout, une mauvaise prévision des dimensions du bassin de rétention d'eau créé en conséquence.

« *On a construit (le bassin de rétention) sur des calculs prévisionnels de ruissellement qui s'avèrent, de fait, faux aujourd'hui*, confie Stéphanie Weill Euve, la directrice générale de Nexity Domaines individuel. *Les calculs qui ont été faits pour nous remettre le permis de construire à l'époque nous disaient que ce qu'on avait prévu suffisait, ça a été accepté, après l'erreur aujourd'hui elle est de tout le monde quelque part puisque vous êtes inondés.* »

LA GAZETTE EN YVELINES

Les aménagements prévus sur les parcelles agricoles, et dont les travaux ne devraient débuter qu'en 2023, seront financés par le promoteur Nexity.

Plusieurs principes d'aménagement ont été présentés comme la création, dans les parcelles agricoles, de haies hydrauliques et l'installation de fagots de branches. « *L'idée, c'est de ralentir l'eau le plus possible et que, si elle arrive jusqu'aux habitations, elle soit le moins chargé possible en boue* », explique le SMSO de l'intérêt de ces derniers. De même, plusieurs ouvrages seront réalisés et notamment deux bassins de rétention de 900 et 700 m³. Ces aménagements, dont les travaux ne devraient débuter qu'en 2023, seront financés par Nexity.

Un calendrier qui irrite sérieusement les riverains. « *J'ai acheté une maison, pas un bateau*, bondit un père de famille habitant en contrebas du quartier. *Vous me dites que je vais encore devoir attendre un an, non, moi je veux une solution tout de suite !* » En réponse, on lui oppose « *des délais d'instruction incompressibles* ». « *Aujourd'hui à part serrer les fesses, c'est tout ce que je peux vous dire, il n'y a pas d'exutoire* », regrette Franck Fontaine. D'autant plus qu'avant d'acter ces solutions l'édile doit encore négocier avec les propriétaires des terres agricoles où seront installés les bassins.

« *Il y en a ras-le-bol, c'est encore nous les exploitants agricoles qui allons payer pour l'incompétence de gens élus, c'est facile de tout faire avec les biens des autres* », s'énerve un agriculteur présent ce soir-là. Une position que comprend Franck Fontaine. Interrogé à la fin du mois, après avoir rencontré une quinzaine d'agriculteurs l'édile raconte : « *Ça a été tendu pour autant il y a des compromis qui vont être faits, des solutions qui vont être trouvées, on va aménager nos propositions c'est plutôt positif.* » ■

YVELINES

D'ici 2024, A13 et A14 transforment leurs péages

Dans le cadre du projet d'autoroute en flux libre Paris-Normandie, les barrières de péage de l'A13 et de l'A14 seront remplacées par des portiques détectant le passage des véhicules.

CELINE CRESPIN

« *La route doit se réinventer.* » Selon Arnaud Quemard, directeur général de la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (Sanef), ces changements passent notamment par des transformations aux péages. Comme l'indiquait *La Gazette* en janvier 2019, le projet de supprimer les barrières de péage sur les autoroutes 13 et 14 pour les remplacer par des portiques détectant le passage des véhicules n'est pas récent. Alors que la suppression des barrières de péage sur cet axe était prévue « *à l'horizon 2021* », le groupe Sanef a annoncé, dans un communiqué de presse daté du 22 décembre, que les travaux « *débuteront en 2022* ». La première mise en service est, elle, attendue pour « *2024* » et « *l'achèvement des travaux en 2027* ». Le but est de fluidifier le trafic en permettant aux usagers de ne pas ralentir et s'arrêter aux péages.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le projet d'autoroute en flux libre Paris-Normandie a pour but de fluidifier le trafic en permettant aux usagers de ne pas ralentir et s'arrêter aux péages.

« *Le flux libre améliorera considérablement les conditions de circulation sur autoroute et permettra un trajet plus fluide et plus simple pour tous les usagers. Cette transformation sera source de gain de temps* [...], *d'économies de carburant et de réduction des émissions de CO2 dans l'atmosphère* », indique le communiqué. Sur ce dernier point, il insiste sur le fait que les économies en dioxyde de carbone représentent « *environ 30 000 tonnes* » soit l'équivalent de « *30 000 vols allers/retours Paris-New York* ».

« *Achèvement des travaux en 2027* »

Ce projet de transformation des péages « *réalisé à la demande de l'État, contribue [notamment] aux objectifs de décarbonatation des transports portés dans le plan France 2030* ». Son annonce n'est donc pas passée inaperçue à l'hôtel de Matignon. Le 22 décembre, dans un communiqué de presse, le premier ministre, Jean Castex (LREM), a affirmé que, « *sur un trajet Paris-Caen (Calvados, Ndlr), cinq barrières de péage qui nécessitent chacune un arrêt seront supprimées* ». Selon lui, cette mesure bénéficiera ainsi à « *environ 270 000 usagers par jour* ».

Pour ces derniers, les modalités de paiement des péages seront inchangées par rapport à celles décrites dans *La Gazette* en janvier 2019. La transformation des péages n'impactera ainsi pas les conducteurs de véhicules légers ou lourds disposant d'un badge de télépéage. « *Il faut juste s'assurer que le badge est bien fixé sur le pare-brise à côté du rétroviseur pour une détection optimale* », précise la Sanef dans son dossier de presse de décembre dernier.

Pour les autres conducteurs, il sera possible d'enregistrer en amont de leurs déplacements leurs plaques d'immatriculation via le site internet de l'application mobile de la Sanef pour un paiement automatique lors du passage aux péages. Les conducteurs pourront également régler la somme due dans les jours suivants leurs déplacements par internet et par téléphone. « *L'avantage est de pouvoir régler tous ses passages d'un seul coup ! Par exemple, pour un trajet entre Paris et Deauville (Calvados), le client réglera en une seule fois contre quatre arrêts aux péages actuellement* », explique la Sanef en ajoutant que « *des points de paiement physiques seront également proposés sur et en dehors du réseau autoroutier* ». Le coût total des travaux est estimé à environ « *120 millions d'euros* ». ■

VALLEE DE SEINE

Le VaccY Bus poursuit sa tournée

En janvier, plusieurs dates sont prévues pour vacciner la population contre le Covid-19.

Le VaccY Bus reprend du service. Le véhicule itinérant mis en place par le conseil départemental pour vacciner la population contre le Covid-19 avait déjà sillonné plusieurs communes en décembre. *La Gazette* a sélectionné quelques arrêts. Le 14 janvier, le VaccY Bus s'arrêtera à l'espace culturel Christiane Faure, à Limay, de 9h30 à 16h30. Les rendez-vous se font auprès du CCAS, par téléphone au 01 34 97 27 27 ou par courriel à accueilccas@ville-limay.fr.

Trois jours plus tard, le véhicule s'installera de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 à Carrières-sous-Poissy à la maison des associations et du bénévolat Bernard Danel. Les inscriptions se font par téléphone au Point info santé au 01 78 63 72 00. Le 21 janvier, Juziers accueillera le VaccY Bus sur la place du général de Gaulle. Sur Facebook, la Ville précise que les vaccinations au Moderna pour les plus de 30 ans auront lieu de 9h30 à 15h30. Les moins de 30 ans seront vaccinés avec Pfizer de 15h30 à 16h30. Les inscriptions se font par téléphone en mairie au 01 34 75 28 00. ■

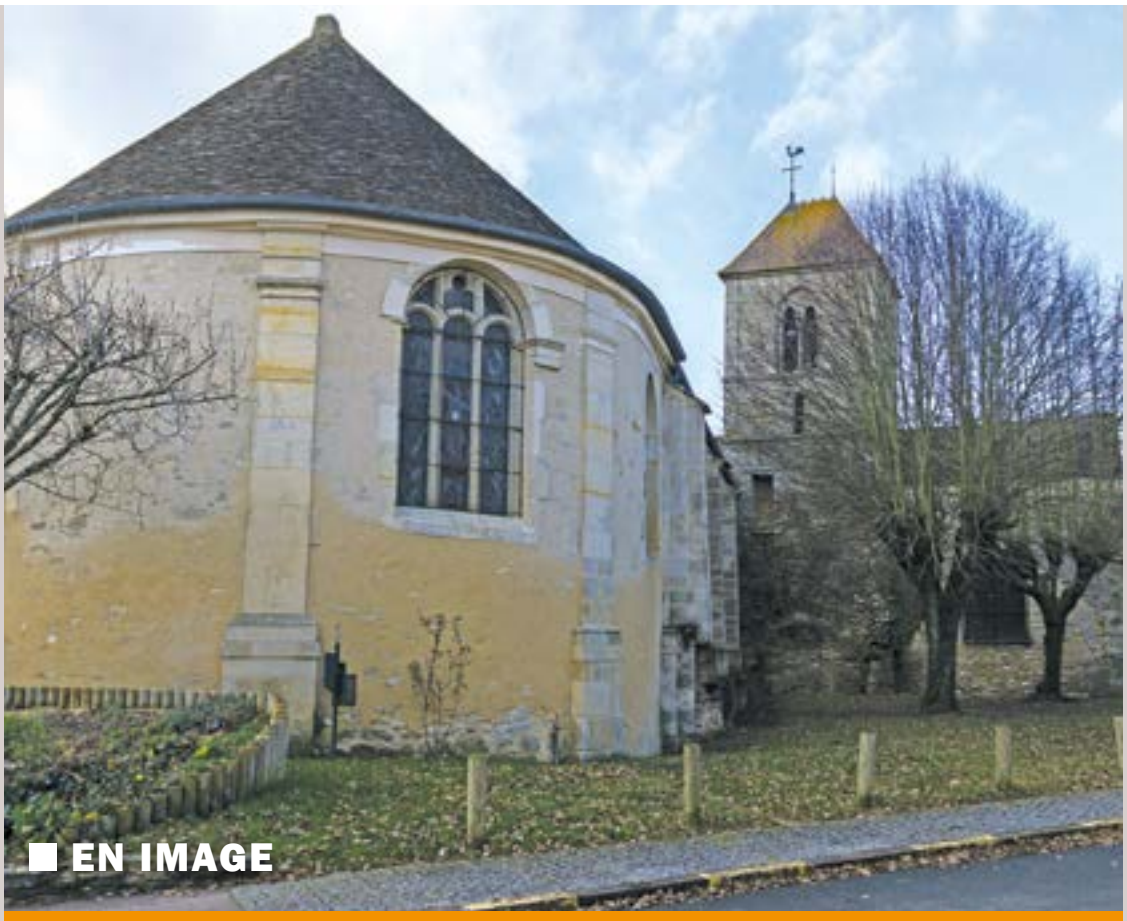

■ EN IMAGE

FOLLAINVILLE-DENNEMONT

Electrifiées, les cloches de l'église Saint-Martin résonnent

Depuis le 20 décembre dernier, les riverains de l'église Saint-Martin ont pu noter un changement d'ambiance sonore. Les deux cloches sonnent désormais toutes les heures de 8h à 20h, suite à leur électrification réalisée par l'association Saint-Martin et le Parc naturel régional du Vexin. « *Ce n'était pas nécessairement une demande des habitants, par contre je crois que nous étions le dernier village, en tous les cas de ce côté-là des Yvelines, à ne pas avoir des cloches qui sonnent toutes les heures*, souligne l'édile, Sébastien Lavancier (SE). […] *Cela fait partie de la vie d'un village rural.* » ■

YVELINES

La préfecture renforce l'obligation du port du masque

Depuis le 31 décembre, le port du masque est obligatoire en plein air.

La mesure a été annoncée le 29 décembre par communiqué de presse. Depuis le 31 décembre, la préfecture rend le port du masque obligatoire sur la voie et l'espace public pour lutter contre la hausse des cas de Covid-19 sur le département.

Cette mesure ne s'applique pas aux enfants de moins de 11 ans, aux cyclistes et personnes pratiquant une activité physique ainsi qu'aux personnes handicapées pouvant justifier de cette dérogation via un certificat médical. Les automobilistes à bord des véhicules et les conducteurs de deux roues motorisés ne sont également pas concernés tout comme les « *personnes circulant dans les forêts, zones boisées, prairies, chemins ruraux et forestiers du département* ». Pour justifier ces mesures, la préfecture rappelle notamment que « *le taux d'incidence atteint 980 cas pour 100000 habitants au 26 décembre 2021, contre 184 cas pour 100000 le 26 novembre dernier* ». Quant aux lits de réanimation, le communiqué précise qu' « *au total, 85,5 % [d'entre eux] sont occupés par des patients atteints du Covid* ». ■

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue
Tél. : 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62
Tél. : 07 67 27 20 17

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
Tél. : 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 60 94
Tél. : 01 34 78 50 01

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79
Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste
Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

MANTES-LA-VILLE

Quatre mille consultations en deux mois pour le centre ophtalmo de la gare

Ouvert depuis le début du mois d'octobre dans le bâtiment voyageurs Sud, le centre Iris santé répond à une demande. Son directeur souhaite à terme accueillir d'autres spécialistes et des généralistes.

LUCILE GIROUSSENS

Ouvert depuis le début du mois d'octobre, le centre médical Iris santé, situé dans le bâtiment voyageurs Sud, face à la gare routière, avait déjà assuré « *4000 consultations* » deux mois plus tard. Un bilan qui réjouissait le directeur du centre Sam Siblani, ophtalmologue exerçant également à l'hôpital François Quesnay, lors de l'inauguration le 10 décembre dernier. À ses côtés, les équipes de SNCF Gares et connexions (chargé de la gestion des gares, Ndlr), ont insisté sur la nécessité de faire des gares, des lieux de vies et de services pour les usagers, tout en luttant contre la désertification médicale.

« *On a réussi deux défis de taille, celui d'implanter un plateau technique de dernière génération et des professionnels*, se satisfait Sam Siblani du centre ouvert tous les jours de la semaine, de 8 h 30 à 18 h 30. […] *Nous allons poursuivre en espérant accueillir prochainement d'autres spécialistes, comme des dermatologistes, [et aussi] de la médecine généraliste.* » Pour l'heure, les praticiens installés accueillent une patientèle « *venue d'Evreux (Eure), des Mureaux, du Vexin… on draine sur une quarantaine de kilomètres* », note le directeur du centre.

LA GAZETTE EN YVELINES

« **On a réussi deux défis de taille, celui d'implanter un plateau technique de dernière génération et des professionnels, se satisfait Sam Siblani. […] Nous allons poursuivre en espérant accueillir prochainement d'autres spécialistes.** »

« *On n'avait pas trouvé preneur pour une activité type restauration, explique-t-on à Gares et connexions du projet initial, lancé dans le cadre de l'appel à projets 1001 Gares. Du coup on a changé notre fusil d'épaule et on est partis sur une activité utile au développement de notre territoire.* » Car l'Île-de-France est désormais classée rouge par l'Agence régionale de santé en termes d'offre médicale, pour les généralistes, comme pour les spécialistes.

Pour Denis Dumortier, directeur de projet Gares et connexions pour l'Île-de-France, cette inauguration « *vient clôturer un projet initié depuis plus de dix ans* », dans le cadre du chantier du prolongement du RER E. L'implantation d'un centre médical permet au lieu, qui accueille 17 000 voyageurs quotidiennement« *de devenir un lieu de vie pour les gens qui prennent le train, mais pas seulement, pour les habitants du territoire* ».

« *Qui l'eut crû, il y a encore 20 ou 25 ans qu'on connaîtrait la crise que nous connaissons aujourd'hui* ? s'interroge le président du Département, Pierre Bédier (LR). *Les Yvelines deviennent un désert médical* […]. *L'idée d'avoir installé un pôle de santé et l'idée de praticiens de venir s'y installer, c'est génial.* » ■

EN BREF

LIMAY

La Ville s'apprête à élargir une partie de la ruelle de la réunion

Le 13 décembre, en conseil municipal, une délibération sur l'acquisition d'une parcelle de 53 m² à l'angle des rues de la Réunion et Edmond Rostand a été votée.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Selon la première adjointe chargée de l'urbanisme, Ghyslaine Mackowiak, la parcelle de 53 m² était en indivision et appartenait à « *cinq personnes* ».

Un vote à l'unanimité. Le 13 décembre, en conseil municipal, la délibération concernant l'acquisition d'une parcelle à l'angle de la ruelle de la Réunion et de la rue Edmond Rostand n'a pas suscité le moindre débat. Lors de la présentation de la délibération, la Ville a expliqué que cet achat a pour objectif d'améliorer la sécurité des habitants.

« *Ce projet d'achat consiste surtout à élargir la rue qui est très dangereuse et les riverains se plaignent énormément de ce problème. C'est pour cela qu'on a décidé d'acheter cette parcelle* », explique de ce but la première adjointe chargée de l'urbanisme, Ghyslaine Mackowiak.

Selon elle, cette parcelle de 53 m² était en indivision et appartenait à des particuliers et, plus précisément à « *cinq personnes* ». Son coût d'achat pour la Ville s'élève à « *4000 euros* ». La date du début des travaux n'a pas été précisée. ■

INDISCRETS

L'un des derniers coups de gueule de 2021 de l'édile, pisciacais Karl Olive (DVD), aura concerné la maison centrale et le déménagement de cette dernière. Dans un communiqué daté du lundi 27 décembre, l'édile fait une nouvelle fois part de sa colère suite à l'incendie survenu dans la soirée du vendredi 24 décembre et qui avait mobilisé une cinquantaine de sapeurs-pompiers. « *Cette maison centrale n'a plus rien à faire en centre-ville ! Cela fait maintenant sept ans que nous demandons le transfert de la prison qui propose des conditions de détention et de travail pour les personnels qui ne sont plus acceptables*, s'agace le maire dans son communiqué. […] *L'incident survenu lors du réveillon de Noël rappelle une nouvelle fois le danger que fait peser la maison centrale sur le centre-ville de Poissy. Le déménagement n'est plus une option c'est une nécessité et une urgence.* » ■

Les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) sont tombés. La population du département des Yvelines a augmenté de 2,1 % entre 2013 et 2019 (les recensements suivants ayant été perturbés par la crise sanitaire, Ndlr) et s'établit à presque 1,45 million d'habitants.

Une tendance à l'augmentation qui se retrouve dans la plupart des pôles urbains de plus de 20 000 habitants de vallée de Seine. Selon *Le Parisien*, Achères est la ville qui enregistre la plus forte hausse, avec une augmentation de 7,7 % de sa population sur six ans, pour atteindre 21 529 habitants. Viennent ensuite Les Mureaux, où la population a augmenté de 5,5 % en six ans, pour atteindre 33 203 habitants. Poissy est également dans une belle dynamique avec 4,6 % d'augmentation. Les Pisciacais sont désormais au nombre de 39 187. Mantes-la-Ville voit également sa population augmenter de 2,8 % pour atteindre 20 818 habitants. À Conflans-Sainte-Honorine, la hausse est plus minime, 0,9 % mais elle permet d'atteindre 35 536 habitants. Enfin, Mantes-la-Jolie est la seule commune de vallée de Seine de plus de 20 000 habitants où la population recule de 2,5 %. Elle reste toutefois la plus peuplée, avec 43 921 habitants. ■

Ils n'ont visiblement toujours pas eu de réponse de la part du maire de Mantes-la-Jolie, Raphaël Cognet (DVD). Les agents communaux espéraient être fixés sur leur sort avant la fin de l'année concernant l'instauration du nouveau régime indemnitaire qui devait entrer en vigueur au 1er janvier 2022. Une rencontre avait pourtant eu lieu en décembre dernier avec les représentants syndicaux, selon *78actu*.

Mais depuis, la situation ne semble pas avoir évolué. Au soir du 31 décembre, un mail a été envoyé à l'édile pour lui rappeler son engagement à revenir vers les agents, avant le 24 décembre dernier concernant le versement de la prime annuelle, dont le versement était menacé. Il devait également revenir vers eux concernant la classification des postes et les missions selon les catégories A, B ou C, ce qui n'a visiblement pas été fait. De même, la demande formulée par 22 élus du groupe majoritaire, formulée le 8 décembre dernier concernant l'organisation d'un conseil municipal extraordinaire pour régler ces questions ne semble pas avoir été non plus entendue. ■

MANTES-LA-JOLIE

Le FJT met à l'honneur ses jeunes diplômés

Une vingtaine de résidents des trois foyers de jeunes travailleurs de Mantes-la-Jolie et Mézières-sur-Seine se sont vus récompensés d'avoir obtenu leurs diplômes en juin dernier, dans un contexte marqué par la crise sanitaire.

LUCILE GIROUSSENS

Il y avait une ambiance de fête en cette fin novembre au Foyer jeunes travailleurs (FJT) de la rue d'Alsace. Pour la première fois, une soirée était organisée en l'honneur des résidents ayant obtenu un diplôme en juin dernier, dans un contexte marqué par l'épidémie de Covid-19 et la poursuite des études en distanciel. Une manière pour les équipes de l'association FJT Habitat Jeunes Mantes Val de Seine, qui gère les trois FJT rue d'Alsace, rue d'Arnouville, et à Mézières-sur-Seine, de les valoriser et les encourager à persévérer.

« *L'idée est venue parce qu'on a vécu le confinement ici, avec les résidents qui se sont retrouvés enfermés dans des chambres de 12 m², à faire leurs cours seuls, à distance ça a été super compliqué*, se souvient Lucie Robin, directrice du foyer de la rue d'Alsace. *On a eu envie de marquer le coup, de les récompenser. En plus parmi les résidents diplômés de ce soir il y en a qui sont loin de leurs familles, voire qui n'ont pas de famille et on se disait que le diplôme c'est quand même un moment très important d'une vie et qu'on avait envie* [...] *de faire quelque chose ici, qu'ils n'avaient pas eu ailleurs.* »

« *En tant que jeunes et travailleurs, vous êtes la preuve que le FJT porte bien son nom*, souligne Dominique Josseaume, président de l'association. *Grâce à vous nous mettons aussi en lumière notre structure qui est bien plus que du logement et qui par l'accompagnement socio-éducatif qu'il propose vise à renforcer et développer l'autonomie des jeunes.* » Les diplômes, qui vont du niveau 3 au niveau 7, sont variés : CAP boulangerie, DUT mesures physiques, licence professionnelle chargé d'affaires ou encore diplôme d'ingénieur. La plupart des diplômés sont en poursuite d'études ou ont trouvé un emploi.

C'est le cas par exemple de Jonathan, 23 ans, résident au foyer de la rue d'Alsace depuis plus de deux ans. Le jeune homme a obtenu en juin dernier son Certificat de qualification professionnelle pour être animateur périscolaire et a obtenu deux contrats. « *Quand je suis arrivé je faisais des petits travaux, je travaillais dans une pizzeria, je faisais préparateur de commandes, pour m'occuper, pour gagner un petit peu d'argent*, se rappelle-t-il. *J'ai voulu me tourner vers l'animation parce que* […] *je suis quelqu'un de très sociable, j'aime faire un travail qui consiste à être avec un humain, à l'aider, à l'accompagner* », détaille-t-il de son choix. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***En tant que jeunes et travailleurs, vous êtes la preuve que le FJT porte bien son nom*** », **souligne Dominique Josseaume, président de l'association.**

EN BREF

SAINT-MARTIN-LA-GARENNE

Port Ilon : une augmentation des offres hôtelières attendue

L'entreprise hôtelière L'escale royale a inauguré, le 10 décembre, ses trois logements présents à Port Ilon. D'autres projets hôteliers pourraient voir le jour.

LA GAZETTE EN YVELINES

Initialement implantée à Vaux-sur-Seine, l'entreprise hôtelière L'escale royale proposant des hébergements insolites sur l'eau a finalement jeté l'ancre, en septembre, au Port Ilon.

Initialement implantée à Vaux-sur-Seine, l'entreprise hôtelière L'escale royale proposant des hébergements insolites sur l'eau a finalement jeté l'ancre, en septembre, au Port Ilon. Le 10 décembre, elle a inauguré les trois logements qu'elle possède sur ce site. Les directeurs du pôle fluvial chez Sodeport et responsables, entre autres, du Port Ilon, Anne et Bruno Duvinage, se réjouissent de l'implantation de L'escale royale. Ils ne ferment aussi pas la porte à d'autres offres hôtelières insolites.

« *On avait pensé* […] *proposer une offre hôtelière en hôtellerie flottante, mais sur poste complètement isolé étant donné qu'on a un plan d'eau magnifique de 100 hectares, donc apporter un peu du logement insolite indépendant du ponton* », affirme Anne Duvinage des projets qu'elle avait en tête quand elle a présenté, en 2014, sa candidature pour obtenir la gestion du Port Ilon en délégation de service public.

Cette volonté, le président de L'escale royale, Augustin Dumont, en est conscient. « *On pense à un projet de développement d'une zone de mouillage pour avoir des lieux complètement insolites* », explique-t-il des nouveaux projets qui pourraient voir le jour à Port Ilon. ■

VALLEE DE SEINE

Les cliniques d'Evecquemont et Aubergenville rassemblées

Le groupe Vivalto santé prévoit le regroupement du centre de cardiologie et de la clinique du Montgardé sur un terrain situé à proximité de la piscine, l'A13 et de la zone commerciale à l'horizon 2025.

LUCILE GIROUSSENS

L'annonce a été faite lors du conseil communautaire du jeudi 16 décembre dernier. Le groupe Vivalto santé, gérant l'exploitation du centre de cardiologie d'Evecquemont et la clinique du Montgardé d'Aubergenville (et de cinq autres hôpitaux et cliniques dans le département, Ndlr), prévoit de regrouper les deux sur un même site, situé à proximité de la piscine et de l'A13, à l'horizon 2025. Du côté de la Ville d'Aubergenville, comme de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), on loue, via un communiqué de presse, un « *projet médical ambitieux* », la question du devenir des locaux du centre de cardiologie reste entière.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Dans un communiqué de presse commun, la Ville d'Aubergenville, GPSEO, et le groupe Vivalto santé indiquent que « ***le projet médical envisagé offrira un éventail large de spécialités, un service d'urgences mieux dimensionné et un plateau d'imagerie complet.*** »

« Voir ce qu'on fait de ces milliers de m² »

« *Cette clinique comportera 250 lits, 20 000 m² de surface de plancher, deux bâtiments, un pour la consultation, un pour la clinique à proprement parler, 5 000 m² d'aménagements extérieurs, espaces verts, cheminements* », précise Fabienne Devèze, vice-présidente en charge du développement économique.

Dans un communiqué de presse commun, la Ville d'Aubergenville, GPSEO, et le groupe Vivalto santé indiquent que « *le projet médical envisagé offrira un éventail large de spécialités, un service d'urgences mieux dimensionné et un plateau d'imagerie complet. La future clinique concentrera des prises en charge lourdes (cardiologie, néphrologie, pneumologie et soins critiques) qui seront une parfaite réponse aux besoins d'une population vieillissante* ». Ce communiqué précise en effet qu' « *en 15 ans le nombre d'habitants de plus de 60 ans a augmenté de plus de 30 %.* »

« *Est-ce que l'on connaît la finalité des locaux de la clinique d'Evecquemont ?* », interroge le maire de Vaux-sur-Seine, Jean-Claude Bréard (SE), dont le parking de cette dernière est situé dans sa commune. Une question qui vaudra une prise de parole quelque peu agacée du maire épiscomontois, Christophe Nicolas (SE) : « *Pour l'instant on n'a aucune information du groupe Vivalto, moi j'ai appris cette semaine par Gilles Lécole (le maire LR d'Aubergenville, Ndlr) ce projet, on n'était pas du tout au courant que la clinique déménageait.* […] *Ils partent d'Evecquemont, cela fait plusieurs années qu'ils en parlent, qu'ils suivaient le projet Eole. Ils nous ont confirmé qu'ils quittaient.* »

Une hausse de « 30 % » des plus de 60 ans

L'édile soulève également un autre point concernant le Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui) : « *Nous, dans le Plui, on ne peut avoir qu'un centre hospitalier* […]. *Le mettre en maison de retraite ce n'est pas dans le Plui, en faire des logements ce n'est toujours pas dans le Plui, donc il faudra aussi voir pour plus tard pour une modification du Plui pour voir ce qu'on fait de ces milliers de m² et que cela ne devienne pas une zone en jachère.* »

Cette modification du Plui ne pourra intervenir qu'après la déclaration d'intérêt général du projet, dont les conseillers communautaires ont eu à approuver les modalités de concertation préalable lors de la séance du 16 décembre. La modification du Plui, elle, devrait être votée en 2024. ■

VERNOUILLET

Les agents communaux révisent la laïcité avec les services de l'État

Cette formation, conduite par la préfecture, doit permettre aux fonctionnaires de résoudre les situations auxquelles ils peuvent être confrontés dans l'application de ce principe.

KEVIN LELONG

« Comment expliqueriez-vous la notion de laïcité à des enfants ? » Au centre social Les Résédas, dans le quartier du Parc, une dizaine de personnes se concerte pour tenter de définir cette notion fondatrice. Jeudi 9 décembre, ces agents et représentants d'associations de la Ville participaient à une formation sur la laïcité mise en place par la préfecture des Yvelines. Distillés sur tout le département, ces séminaires visent à leur apporter des outils notamment pour l'aborder avec les plus jeunes.

« Cela régit les règles du vivre ensemble […]. *La laïcité garantit la liberté de pratiquer sa religion. »* À voir les réponses données par les participants pour ce premier exercice, la séance semble partir sur de bonnes bases. Durant deux jours, enseignants, éducateurs, agents du service éducation et bénévoles étudieront la laïcité depuis son approche historique et juridique jusqu'à des mises en situation basées sur leur vécu avec le public.

« L'objectif c'est de permettre à des acteurs qui reçoivent du public de mieux appréhender le principe de laïcité, de mieux en percevoir la signification, explique Raphaël Sodini, le préfet délégué pour l'égalité des chances. *À chaque fois on aborde le principe de laïcité en le regardant pour ce qu'il est et pas comme un terme polémique. Le but est de résoudre les difficultés du quotidien auxquelles ils peuvent être confrontés dans l'application de ce principe et de faire face éventuellement à des revendications religieuses. »*

« C'est utile, ça nous donne des billes, estime le responsable du service jeunesse et sport qui encadre régulièrement des groupes de jeunes. *Aujourd'hui j'entends certains dire que l'État est contre les musulmans, qu'on avantage les Juifs ou d'autres personnes, la formation nous donne un bagage pour expliquer les choses. »* Créé en 2015, le déploiement de ces formations dans les Yvelines s'intensifie depuis plusieurs mois. Plus de 200 personnes ont été formées entre septembre et octobre, principalement dans des communes en politique de la Ville comme Mantes-la-Jolie, Les Mureaux ou Chanteloup-les-Vignes.

« Ce sont souvent des communes où la question du vivre ensemble se pose de manière plus aiguë et où les questions de la laïcité sont souvent plus présentes qu'ailleurs donc ça fait en tout plus d'une vingtaine de communes », précise le préfet qui a demandé aux maires de désigner des référents laïcité chargés d'animer avec des agents de l'État ces formations. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Durant deux jours, les fonctionnaires et bénévoles étudieront la laïcité depuis son approche historique et juridique jusqu'à des mises en situation basées sur leur vécu avec le public.

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Des ateliers pour « *donner le goût de la science* » aux enfants

Au Val Fourré, grâce à un partenariat noué avec l'entreprise BASF, les élèves du cours La Boussole découvrent les rudiments de la chimie aux travers d'ateliers ludiques sur les vitamines.

LA GAZETTE EN YVELINES

Équipés de blouses, de lunettes et de bandelettes de test, les laborantins avaient pour mission de comparer la teneur en vitamine C de plusieurs fruits et légumes.

Ce jeudi de novembre, la classe qui regroupe les élèves de CM1 et CM2 du cours La Boussole s'est transformée en laboratoire. Ce matin-là, l'école privée hors contrat, intégrait à son programme le Kid's Lab : une initiative de l'entreprise BASF, leader mondial de la chimie, visant à *« donner le goût de la science aux enfants et à créer peut-être des vocations »*.

Construit autour de trois expériences ludiques, le projet amène les apprentis chimistes à se pencher sur une question bien précise : *« Pourquoi les fruits et légumes sont-ils bons pour la santé ? »* Équipés de blouses, de lunettes et de bandelettes de test, les laborantins avaient pour mission de comparer la teneur en vitamine C de plusieurs fruits et légumes comme l'orange, mais aussi le radis, le concombre ou encore la pomme de terre. Les résultats pour cette dernière en ont d'ailleurs étonné plus d'un.

« L'objectif, c'est également d'avoir une certaine pédagogie sur ce qu'est une alimentation équilibrée, ajoute Augustin Yvan, le directeur de l'école. *Ça va saupoudrer l'année puisque le programme de science est axé autour de ça. »* La déclinaison du dispositif vers les élèves plus jeunes est à l'étude. ■

YVELINES

Budget : 400 millions d'euros d'investissements prévus pour 2022

Le Département a notamment choisi de consacrer 86 millions d'euros à l'aide au bloc communal.

LUCILE GIROUSSENS

La dernière séance de l'assemblée départementale, le 17 décembre dernier, a notamment été l'occasion de présenter les orientations budgétaires pour les années à venir. Les dépenses de fonctionnement resteront *« les plus basses »* de la région Île-de-France, de l'ordre de 879 euros par habitant, souligne Eric Dumoulin (LR), maire de Chatou et rapporteur de la délibération. Les dépenses d'investissements devraient, elles, se maintenir autour de 400 millions d'euros.

L'année 2021 a également été marquée par la hausse des dépenses liées à la distribution du RSA, d'environ *« neuf millions d'euros »*, poursuit Eric Dumoulin. Pour l'année 2022, *« on note et on pré-intègre une légère baisse des dépenses du RSA de l'ordre de cinq millions d'euros* […]. *Pour mémoire, les allocataires du RSA qui étaient passés de 26 000 en 2020 à plus de 27 000 en 2021, sont redescendus à un peu moins de 25 000 en octobre 2021 »*, indique le conseiller départemental.

Dans le domaine du social *« au sens large »*, 600 millions d'euros de dépenses sont prévus. Pour les collèges ce sont 77 millions d'euros de dépenses qui sont estimés. Le Département bénéficie de 12 millions d'euros dans le cadre du plan de relance, dont 1,9 million d'euros seront dédiés à la rénovation énergétique de cinq collèges.

Du côté des investissements, *« le Département s'engage* […] *dans une forte stratégie d'investissement avec une volonté de rester dans le Top 3 des investisseurs de France et de soutenir toujours davantage les communes dans leurs projets »*, insiste Eric Dumoulin. Pour l'année 2022, ce sont ainsi *« 86 millions d'euros »* qui seront alloués à l'aide au bloc communal. Le tout *« en maintenant une épargne brute de très bon niveau à 207,5 millions d'euros et une capacité de désendettement* […] *inférieure à trois ans »*, conclut Eric Dumoulin.

« Nous restaurons nos grands équilibres financiers sur cet exercice 2022, tout en maintenant un très fort niveau d'investissement, c'est ce qu'il faut retenir », se satisfait le conseiller départemental. *« La situation s'est spectaculairement améliorée. Aujourd'hui on peut dire financièrement que nous sommes en sortie de crise*, abonde le président du Département, Pierre Bédier (LR). *Pour autant* […], *nous devons toujours rester extrêmement vigilants, parce que faire du pilotage financier sans levier fiscal, on peut quand même espérer que le grand débat national de l'année 2022 permette de remettre un peu de bon sens dans le fonctionnement des collectivités. »* ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« *La situation s'est spectaculairement améliorée. Aujourd'hui on peut dire financièrement que nous sommes en sortie de crise* », abonde le président du Département, Pierre Bédier (LR).

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Stop décharges sauvages promeut son application

Lancée en 2019 sur IOS puis sur Android, elle permet d'identifier les lieux des dépôts de déchets dans la nature.

L'application Stop décharges sauvages, imaginée par le fondateur du collectif Déchargeons la plaine, Alban Bernard, a fait du chemin depuis son lancement en 2019. Le 16 décembre, lors d'une réunion de l'association Stop décharges sauvages, il a indiqué en tant que président, que l'application réunissait environ *« 3000 utilisateurs »*. Ces derniers peuvent, gratuitement, signaler les lieux dans lesquels ils recensent des dépôts de déchets sauvages. L'envie de promouvoir l'application auprès des communes a été soulevée. Un membre du collectif explique cependant que les Villes, à l'exception notamment de Vernouillet, sont parfois *« frileuses »* à l'idée de nouer un partenariat et mettent en avant leurs propres applications. Pour Alban Bernard, l'application Stop décharges sauvages évite néanmoins d'avoir *« une application par commune »*. ■

EPONE

Temple de David : les travaux enfin lancés

Actuellement en rénovation, l'inauguration du temple maçonnique est prévue pour « *fin septembre-début octobre 2022* » selon l'adjoint chargé du patrimoine, Pascal Dagory.

CELINE CRESPIN

« *Je dirai que c'est le premier dossier que j'ai ouvert en 2014 quand on a été élu.* » Comme le rappelle début décembre l'adjoint en charge de la culture et du patrimoine, Pascal Dagory, le projet de restauration du temple de David ne date pas d'hier. Alors que des travaux ont déjà été réalisés ces dernières années sur le monument considéré comme un symbole de l'amitié franco-américaine, l'essentiel du chantier a débuté en septembre pour une durée estimée à « *huit mois* » dans le magazine municipal de septembre-octobre 2021. Pascal Dagory a, annoncé en conférence de presse sur les 40 ans du centre d'action culturelle (CAC), que l'inauguration du temple de David est prévue « *fin septembre-début octobre 2022* ».

« *On fera une inauguration théâtralisée* », précise-t-il en indiquant que cela permettra de mettre en avant les activités du CAC. Le maire, Guy Muller (LR), espère que cet événement sera possible lors des journées du patrimoine les 17 et 18 octobre prochains. Quant au délai de « *huit mois* » estimé pour la réalisation du chantier, il n'étonne pas l'édile.

« *[Les travaux sont] de toutes natures* […]. *Il y a la toiture, les corniches autour, l'aspect extérieur, l'aspect intérieur [avec] tous les revêtements intérieurs, il y a une petite fresque au plafond qu'ils vont remettre en état et c'est de la peinture, il y a la menuiserie qui va être refaite à l'intérieur* », énumère Guy Muller des activités du chantier. Il précise que du plâtre doit également être modelé par des spécialistes qui, après analyse du matériau existant, reproduiront la même qualité de plâtre.

« *Au niveau de la qualité des matériaux, c'est celle de l'époque. Ils refont vraiment à l'identique* », ajoute-t-il tandis que son adjoint précise que la seule nouveauté consiste à créer « *un drain [qui] empêchera l'humidité de remonter* » pour préserver la restauration du bâtiment.

Le coût est estimé à « *environ 400 000 euros TTC* ». Selon le magazine municipal, le chantier a été « *financé à hauteur de 70 % par la Drac (Direction régionale des affaires culturelles, Ndlr), le Département et la Région d'Île-de-France* ». Une cagnotte en ligne a également été lancée. « *Cela va permettre de réduire la participation communale, je ne sais pas jusqu'où* », confie le maire. Le 3 janvier, le site internet de la Fondation du patrimoine indiquait que sur les 40 000 euros escomptés, « *3 100 euros de dons* » avaient été recueillis. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Le chantier de rénovation a débuté en septembre. Selon le magazine municipal, le chantier est estimé à « *huit mois* ».

EN BREF

LES MUREAUX

Un nouveau centre de secours pour « *fin 2024, début 2025* »

Le déménagement du centre de secours près du pôle sportif Léo Lagrange facilitera les interventions des sapeurs pompiers.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Selon le Département, le centre de secours actuel présente une « *obsolescence technique et fonctionnelle* ».

Le déménagement du centre de secours rue des Bouvreuils suit son cours pour s'installer sur un terrain nu près du pôle sportif Léo Lagrange. Selon le Département, porteur du projet, la livraison du bâtiment devait initialement avoir lieu « *fin 2023* ». Or, le 10 décembre, la municipalité a annoncé que les travaux ne débuteront finalement qu'en « *automne 2023* » pour une « *livraison prévue fin 2024, début 2025* ». Il permettra de faciliter les interventions des sapeurs-pompiers.

« *Le centre de secours qui est vieillissant (sa construction date de 1974, Ndlr) est dans un tissu urbain très dense qui ne facilite pas les interventions* », explique l'adjoint muriautin chargé de l'urbanisme, Boris Venon, tandis que le Département insiste sur la « *hausse du nombre d'interventions* » du centre de secours et sur « *l'obsolescence technique et fonctionnelle du centre actuel* ».

Le futur bâtiment sera également plus spacieux. Comme le relatait *La Gazette* en 2018, l'actuel a une superficie de « *2 100 m²* ». D'après le Département, celle du nouveau centre de secours sera de « *3 350 m²* ». Le coût du chantier est, lui, « *de l'ordre de 11,3 millions d'euros TTC* ». ■

POISSY

La modernisation du centre hospitalier se poursuit

L'unité de psychiatrie fait notamment partie des projets de l'hôpital soutenus financièrement par l'Agence régionale de santé (ARS) dans le cadre du Ségur de la santé.

CELINE CRESPIN

« *Chaque année, plus de 300 000 adultes et 110 000 enfants et adolescents reçoivent des soins dans les établissements de psychiatrie de la région.* » Dans le cadre de la stratégie régionale des investissements Ségur en Île-de-France, ces chiffres justifient l'intérêt à accorder à la psychiatrie. Dans un dossier de presse gouvernemental du 17 décembre, il est dit que les infrastructures franciliennes dédiées à la psychiatrie et à la santé mentale sont loin d'être suffisantes. Dans les Yvelines, elles sont même qualifiées de « *vieillissantes* ». Une rénovation des services de prise en charge des patients en psychiatrie au centre hospitalier intercommunal Poissy Saint-Germain-en-Laye (Chips) est annoncée.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le dossier de presse gouvernemental indique que la deuxième phase du projet de rénovation du Chips concerne la rénovation du bâtiment historique, des services de prise en charge des patients en psychiatrie mais aussi celle des « *blocs opératoires, de la dialyse et des laboratoires* ».

« *Après l'ouverture de son nouveau bâtiment qui accueille une maternité, des urgences et des soins critiques rénovés (voir notre édition du 16 décembre 2020, Ndlr), [le Chips] entre dans la deuxième phase de son projet avec* […] *la rénovation des services de prise en charge des patients en psychiatrie* », annonce le dossier de presse.

Les travaux prévus sur l'unité de psychiatrie ne sont pas les seuls programmés. « *La rénovation des blocs opératoires, de la dialyse et des laboratoires* » est également prévue tout comme celle du bâtiment historique. Contacté, un infirmier anesthésiste affirme cependant ne pas avoir « *eu d'information particulière sur ces financements* ». Au total, le montant de ces opérations est évalué à « *114 millions d'euros* », financé à hauteur de « *77,2 millions d'euros* » par l'ARS.

« *Ces 77,2 millions d'euros sont une reconnaissance de nos projets et viennent ainsi récompenser les efforts entrepris pour moderniser l'établissement. Ils sont le fruit de longues années de travail de l'ensemble des acteurs au Chips* », se réjouit l'édile et président du conseil de surveillance au Chips, Karl Olive (DVD). Contactée sur le déroulement des travaux, la direction de l'hôpital n'a pas répondu à nos sollicitations dans les délais impartis à publication.

Le Chips n'est cependant pas le seul hôpital à bénéficier du plan d'investissement annoncé le 17 décembre par le ministère de la santé et de la solidarité. L'aide financière accordée à l'hôpital François Quesnay, à Mantes-la-Jolie, s'élève à 20, 8 millions d'euros. Selon *78Actu*, « *sept des 20,8 millions d'euros* […] *sont dédiés à la reprise de la dette* ». Quant au Chimm, les 19, 7 millions d'euros alloués seront « *consacrés [en] quasi-totalité [pour] son aide à la dette* ». ■

Le Département subventionne la modernisation des hôpitaux

Le 19 novembre dernier, le Département a annoncé subventionner des projets de modernisation et d'innovation pour le centre hospitalier intercommunal Poissy Saint-Germain-en-Laye (Chips) et François Quesnay, à Mantes-la-Jolie.

Pour ce dernier, le conseil départemental accorde une aide de « *863 836 euros* » pour lui permettre de s'équiper d'une salle d'angiographie interventionnelle pour thrombectomie et ainsi éviter les accidents vasculaires cérébraux (AVC) en débouchant l'artère cérébrale. La part d'investissement du Département représente « *54,15 % du coût total* ».

En ce qui concerne le Chips, le Département participe à l'achat d'un robot chirurgical Da Vinci XI. Selon le centre hospitalier universitaire de Nantes, cet outil permet « *une chirurgie* […] *moins invasive, moins hémorragique et moins douloureuse* » pour le patient. La participation départementale, de « *1 932 000 euros* » représente « *70 % du coût total* ».

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ KEVIN LELONG

VALLEE DE SEINE

Pompiers et policiers pris à partie dans la nuit du Nouvel an

La soirée de la Saint-Sylvestre a été jonchée d'incidents en particulier à Mantes-la-Jolie où les forces de l'ordre ont essuyé de nombreux jets de projectiles.

« Ça a été un réveillon tristement traditionnel », commente Julien Le Cam, secrétaire départemental yvelinois du syndicat Alliance après les incidents qui ont émaillé la nuit du 31 décembre. Avec 36 incendies de voitures, dont sept par propagation, et 17 faits de violences urbaines dans le département, la soirée a été mouvementée pour les pompiers et policiers de vallée de Seine. Appelés pour diverses interventions, ces derniers ont, à plusieurs reprises, essuyé des jets de projectiles en tous genres. Aucun blessé n'est à déplorer dans ce secteur.

Les premiers faits ont été recensés en début de soirée, vers 19h15. C'est à cette heure-ci que les pompiers interviennent à Aubergenville au niveau de la rue du Belvédère pour venir à bout d'un feu de poubelle. Seulement quelques minutes après leur arrivée, les soldats du feu ont été visés par des tirs de mortiers d'artifices. *« Les tirs provenaient d'un groupe d'une dizaine d'individus »*, rapporte-t-on du côté de la police appelée pour sécuriser l'intervention des pompiers.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

À six reprises au cours de la nuit du Nouvel an, les patrouilles de la police mantaise ont fait face à des personnes hostiles.

Les policiers mantais ont été très sollicités sur l'ensemble de la soirée. Cependant, leur présence dans les quartiers du Val Fourré et des Garennes ne semblait visiblement pas du goût de certains. À six reprises au cours de la nuit, les patrouilles qui sécurisaient les environs ont subi les hostilités de plusieurs groupes. *« Les collègues de Mantes avaient reçu le renfort d'un groupe de CRS de province*, indique Julien Le Cam en précisant que l'importance du dispositif déployé sur le département aurait permis de limiter le phénomène. *Ça a été efficace, on n'a pas perdu de chapiteaux, ni de bâtiments. »*

Entre 21h et 22h, plusieurs véhicules de police ont été visés par des jets de pierres et des tirs d'artifices entre les rues Paul Gauguin, Roald Amundsen, Jacques Cartier et la rue des Garennes. Une patrouille qui circulait au niveau de la rue Albert Camus vers 0h40 a, elle, été plus fortement touchée. *« Les pierres lancées dans sa direction ont brisé la vitre arrière du véhicule »*, rapporte une source policière. À Meulan-en-Yvelines, un jeune homme âgé de 17 ans, a, lui, été interpellé au cours de la soirée. Ce dernier a été surpris alors même qu'il était en train de mettre le feu à des conteneurs poubelles au niveau de l'allée Marchande. Arrêté en possession d'un bidon d'essence, l'adolescent originaire de la commune a fini la nuit au commissariat des Mureaux. ■

POISSY

Des messages contestataires tagués sur le centre de vaccination

Une tente placée devant le centre de vaccination pisciacais a été vandalisée dans la soirée du 27 décembre. Les trois tagueurs ont été surpris en flagrant délit par la police.

« No Pass, No Vax », ce sont les messages qui ont été tagués sur l'une des tentes placées à l'entrée du centre de vaccination Chez Raymond dans la soirée du lundi 27 décembre.

Cet acte de vandalisme est survenu quelques heures seulement après que le premier ministre, Jean Castex (LREM), ait annoncé le projet de loi visant à transformer le passe sanitaire en passe vaccinal. Vers 23h15, les trois auteurs ont été surpris par la police en train de coller des affiches sur les barnums installés à l'extérieur du centre de diffusion artistique.

« S'en prendre à notre centre de vaccination qui contribue quotidiennement à protéger la population contre les formes graves du Covid-19 est inadmissible », grogne le maire DVD, Karl Olive, dans un communiqué de presse. Dans ce dernier, l'édile appelle *« à des sanctions exemplaires »* et précise que *« nous allons bien évidemment porter plainte et je souhaite que la justice adresse un message fort à toutes celles et ceux qui seraient tentés de réitérer ces actes »*. Le centre communal de vaccination Chez Raymond avait rouvert le 6 décembre dernier face à la recrudescence du nombre de cas positifs au Covid-19. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Le centre communal de vaccination Chez Raymond avait rouvert le 6 décembre dernier face à la recrudescence du nombre de cas positifs au Covid-19.

Auchan
livre à domicile
Plus besoin de vous déplacer !

Vos courses alimentaires en ligne livrées chez vous

Votre première livraison offerte

dès 100€ d'achats

AVEC LE CODE : **WELCOME**

*Voir conditions de l'offre sur Auchan.fr/courses

1

Commandez sur **www.auchan.fr/courses**

2

Choisissez votre horaire de livraison

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 21H

3

Votre commande arrive !

NOTRE CHAUFFEUR VOUS PRÉVIENT DE SON ARRIVÉE

livraison offerte dès 180€ d'achats

5€ de 150€ à 180€ d'achats

9,90€ de 50€ à 150€ d'achats

19,90€ si inférieur à 50€ d'achats

Ensachage : 0,20€ / commande

Codes postaux éligibles à la livraison à domicile :

78130, 78250, 95780, 27640, 27730, 78580, 78770, 27620, 78124, 78126, 78770, 78820, 78910, 78920, 78200, 78711, 78710, 78930, 78111, 78270, 78520, 78970, 78410, 78680, 78440, 7890, 78840, 78980

En raison du contexte sanitaire, les événements annoncés ci-dessous sont susceptibles d'être reportés ou annulés.

SPORT

CELINE CRESPIN

SELF-DEFENSE

Des stages pour renforcer la confiance des femmes

L'envie d'acquérir des automatismes de défense était la motivation principale des participantes au stage de self-défense organisé fin novembre au complexe sportif Provence, à Carrières-sous-Poissy.

LA GAZETTE EN YVELINES

Les techniques de self-défense enseignées lors du stage s'inscrivent dans le cadre légal de la légitime défense.

Développer sa vision périphérique, parer les coups et chuter sans se faire mal. Ce sont quelques-unes des leçons que la quinzaine de participantes au stage de self-défense au complexe sportif Provence, à Carrières-sous-Poissy, a appris. Celui-ci a été organisé samedi 27 novembre, deux jours après la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. L'objectif d'un tel stage, qui n'est pas une première en ville, consiste notamment à permettre aux participantes d'acquérir plus de confiance en elles.

« C'est une façon d'acquérir un petit peu plus de confiance en soi quand on est face à un homme. En deux heures on ne va pas apprendre à se défendre complètement mais on va acquérir certains mécanismes ou au moins savoir qu'ils existent pour après savoir les utiliser », affirme, l'adjointe en charge de la vie inclusive, Annie Lonjon-Roziere.

« Pour moi la self-défense ce n'est pas des techniques à appliquer pour détruire l'autre. Ce n'est surtout pas cela. La self-défense c'est des techniques à appliquer pour se défendre soi-même, gagner en confiance en soi », explique le formateur en self-défense et professeur de judo et de Ju-jitsu au club de Carrières-sous-Poissy, Nicolas Serandrei.

Acquérir des techniques pour savoir se défendre est justement ce que recherche Karine, une participante de 38 ans. *« Je pensais au début que cela ne servait à rien mais [en réalité] cela nous apporte des automatismes*, confie-t-elle. *Évidemment, on ne fera pas en situation réelle la même chose que ce qu'on apprend-là, doucement, tranquillement pour ne pas se faire mal, mais cela apportera des réflexes. »*

« On saura peut-être mieux réagir s'il arrivait quelque chose et, au moins, déstabiliser l'adversaire pour que cela n'aille pas plus loin », complète Karen, une participante de 35 ans qui précise avoir déjà vécu des situations où de telles connaissances lui auraient été bénéfiques.

Nicolas Serandrei avertit toutefois que les exercices de self-défense s'inscrivent dans le cadre légal de la légitime défense. Pour lui, une fois l'adversaire déstabilisé, la meilleure des solutions reste la fuite. *« [Il faut] privilégier la fuite. On est sur une séance de self-défense féminine donc, par définition, on va [parfois] être sur des rapports de force qui ne vont pas forcément être égaux. Quand on va avoir un grand gaillard qui va venir nous chercher des noises, pour les dames, le but du jeu ne va pas être de chercher un combat jusqu'à la mort et jusqu'au bout »*, déclare-t-il en ajoutant : *« Ce que je conseille c'est d'être capable de ne pas se faire saisir* […] *et, à chaque fois qu'on va pouvoir riposter, l'idée ça va être de fuir pour pouvoir aller demander secours, voire demander des témoignages pour ensuite actionner les procédures qui peuvent exister »*.

Pour le maire, Eddie Ait (SE), les stages de self-défense menés par le club de judo de la ville sont voués à être réitérés grâce à un partenariat entre le club et la Ville dans le cadre de sa politique sportive. *« C'est intéressant, on répond à une problématique et cela permet aussi de toucher une population de jeunes femmes »*, déclare-t-il.

« Je pense que toutes les femmes devraient faire [de la self-défense] et même plus tôt, dès la fin de l'adolescence, insiste Karen. *Je pense que c'est quelque chose d'utile malheureusement. »* Des stages de self-défense ont déjà été organisés dans d'autres villes de vallée de Seine. Le 15 janvier, à Triel-sur-Seine, un stage de self-défense gratuit, à destination des Triellois de 11 à 17 ans, est organisé à la salle Grelbin de 18 h à 20 h. Les inscriptions auprès de la maison des jeunes sont obligatoires par téléphone au 01 39 27 13 02 ou par courriel à service.jeunesse@triel.fr. ■

MARCHE

Une nouvelle édition du Paris Versailles Mantes programmée

Elle doit normalement avoir lieu dans la nuit du 29 au 30 janvier si les restrictions sanitaires le permettent. Plusieurs distances sont proposées en fonction des villes de départ.

Quatre-vingt-six. C'est le nombre d'éditions qu'aura, cette année, le Paris Versailles Mantes si l'événement est maintenu. Cette randonnée nocturne doit normalement avoir lieu du 29 au 30 janvier. Les distances varient en fonction des villes de départ. Ainsi, pour un départ depuis Versailles à minuit, la distance est de 54 kilomètres tandis qu'elle est de 39 kilomètres à Beynes pour un départ prévu une heure plus tard. A six heures du matin, l'événement partira de Maule et la distance sera de 22 kilomètres. En vallée de Seine, le départ aura lieu à Jumeauville à huit heures du matin pour une distance de 12 kilomètres à parcourir.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le site internet de l'événement précise qu' « *une lampe frontale et un gilet réfléchissant* » sont obligatoires pour participer.

« Une marche plaisir »

« C'est une marche plaisir et non une compétition, insiste le communiqué de l'événement disponible sur son site internet, paris-mantes.fr. *Il n'y a pas de classement final et il n'y a donc pas besoin de certificat médical pour s'inscrire. »*

Pour participer, les marcheurs doivent obligatoirement avoir *« une lampe frontale et un gilet réfléchissant »*. Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet jusqu'au 20 janvier ou par téléphone au 01 34 77 23 34. ■

COURSE A PIED

Trail de la galette : les inscriptions déjà ouvertes

Le trail urbain de la galette aura lieu à Mantes-la-Jolie le 15 janvier 2022. Un seul parcours de 12 kilomètres est proposé aux participants.

Douze kilomètres. C'est la distance que devront parcourir les participants du trail urbain de la galette. L'événement, ouvert à partir de 16 ans, aura lieu le 15 janvier prochain sauf indication contraire liée au contexte sanitaire. Le départ sera donné à 18 h 30 au niveau du parvis de la collégiale. Le temps alloué pour la course est de deux heures et l'arrivée se fera à cette même adresse.

Le tarif de la course est de 13 euros et les inscriptions se font en ligne via le site internet de l'organisateur, trail-de-la-galette-2022.onsinscrit.com. Pour participer, les coureurs devront pouvoir justifier d'une licence valable à la Fédération française d'athlétisme ou d'un certificat médical de moins d'un an au 15 janvier 2022 sur lequel *« non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition ou de la course hors stade en compétition »* doit figurer.

Pour plus d'informations, les organisateurs sont joignables par téléphone au 01 34 78 99 20. Sur la page Facebook de l'événement, ces derniers ont indiqué qu'un écocup à l'effigie du trail sera remis à chaque participant. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour participer, les coureurs devront pouvoir justifier d'une licence valable à la Fédération française d'athlétisme ou d'un certificat médical de moins d'un an au 15 janvier 2022.

C'EST AUSSI POUR SOUTENIR LES ÉLEVEURS DE PORCS FRANÇAIS QU'ON ORGANISE LA FOIRE AU PORC.

DÉFENDRE LES PRODUCTEURS FRANÇAIS

En janvier 2022, E.Leclerc organise la foire au porc dans les magasins E.Leclerc. Cela permet aux éleveurs français d'écouler leur production. En effet, en fin d'année, la consommation de porc en France baisse sensiblement et cela crée un excédent de production. En achetant davantage de porc et en en faisant la promotion auprès de ses clients, E.Leclerc évite une chute du marché. Ainsi, en fin d'année et en vue de la foire au porc, les acheteurs E.Leclerc augmentent leur volume d'achat de 35 %.

Cette année est encore plus difficile car la forte concurrence à l'export a amplifié la pression sur les cours. Premier distributeur alimentaire de France, E.Leclerc a pris ses responsabilités. **Depuis le mois d'octobre, les acheteurs de porc E.Leclerc ont soutenu les cours pour éviter une baisse globale de la cotation.**

Au moment de la foire mais aussi tout le reste de l'année, E.Leclerc ne laissera pas les éleveurs seuls face à la volatilité des cours mondiaux. **Nous continuerons d'agir pour une plus juste rémunération des éleveurs de porcs.**

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

LE PORC FRANÇAIS

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRESPIN

En raison du contexte sanitaire, les événements annoncés ci-dessous sont susceptibles d'être reportés ou annulés.

VALLEE DE SEINE

Malgré la crise, le collectif de musique urbaine Royal Family reste motivé

Les artistes Léonid@ass, S7G-Croco, VinkÉ et Rey, membres du collectif Royal Family, comptent se forger une réputation locale, nationale et internationale.

De la persévérance et du travail. Voici deux ingrédients que Ice Puissance Y, manager et communicant du collectif Royal Family, juge indispensable pour percer dans la musique. Le collectif de musique urbaine, issu des villes de Conflans-Sainte-Honorine, Andrésy, Carrières-sous-Poissy et Achères, existe depuis 2015, mais est surtout actif depuis 2018. En plus de Ice Puissance Y, le collectif est composé des artistes Léonid@ass, S7G-Croco, Vinké et Rey. Alors que la crise sanitaire les a contraint à annuler des événements, les membres de Royal Family ne désespèrent pas de se faire un nom.

« *C'est très dur. Il faut convaincre du monde* […]. *Heureusement, on est passé dans certaines radios locales et on les en remercie parce que c'est vraiment extrêmement dur [de se faire connaître]* », confie Ice Puissance Y en précisant que leur passage dans de telles radios peut « *ouvrir beaucoup de portes* ».

« *Il faut passer par les radios locales pour prouver qu'il y a un intérêt* », ajoute le manager et communicant du collectif. Selon lui, en procédant ainsi, des titres des membres du groupe ont, par exemple, déjà été diffusés sur la radio *NRJ Belgique*.

RADIO ZONE 26

Les artistes Vinké (à gauche), S7G-Croco (à droite) et Léonid@ss (au centre) sont membres du collectif Royal Family et font notamment la promotion de leurs musiques via les radios locales.

« *On est même écouté aux États-Unis avec Spotify (un service de streaming musical, Ndlr)* », précise Ice Puissance Y. Le manager et communicant de Royal Family est également le parolier de S7G-Croco. Selon lui, la caractéristique principale du collectif est que son style de musique urbaine est « *universel* ».

« *Cela peut toucher tous les âges, de l'enfant de sept ans [à la personne âgée] de 77 ans*, explique Ice Puissance Y. *Certes, c'est de la musique urbaine mais, à chaque fois, que j'ai pu faire écouter les chansons, tout le monde était à peu près d'accord que c'était entendable pour tous.* »

En attendant que le contexte sanitaire s'améliore, le collectif promeut aussi la musique de ses artistes sur Internet et notamment sur *YouTube*. « *Il y a [Internet] et les réseaux sociaux pour palier [les difficultés d'organiser des événements] mais cela ne vaut jamais la scène*, affirme Ice Puissance Y. *La scène est le révélateur du côté artistique.* » ■

ACHERES

Interzone en concert

Les musiciens Khaled AlJaramani et Serge Teyssot-Gay seront en concert au Sax le 15 janvier, à 20 h 30.

Le joueur d'oud syrien qui est aussi le cofondateur du groupe BabAssalam, Khaled AlJaramani, et l'ancien guitariste de Noir Désir, Serge Teyssot-Gay seront sur la scène du Sax le 15 janvier prochain, à 20 h 30. Formant tous deux le duo Interzone, ils présenteront au public leur quatrième album, *Kan Ya Ma Kan* sorti le 1er février 2019.

« *Kan Ya Ma Kan est la phrase d'ouverture des contes et légendes dans le monde arabe, souvent traduit par « Il était une fois » mais dont la traduction littérale serait « Il était ou il n'était pas »* », explique du choix de ce nom Serge Teyssot-Gay sur son site internet, sergeteyssot-gay.fr. Les titres de l'album promettent en tout cas au public des moments de musique électrique mais aussi méditatives.

Les tarifs en première catégorie varient de 8 à 16 euros tandis que ceux en seconde catégorie vont de 8 à 13 euros. Les réservations se font via la billetterie en ligne du Sax, lesax-acheres78.fr. Les achats des places peuvent aussi se faire par téléphone au 01 39 11 86 21 ou sur place aux horaires d'ouverture et 30 minutes avant la représentation si le concert n'est pas complet. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le duo Interzone montera sur la scène du Sax pour présenter son quatrième album, *Kan Ya Ma Kan*.

POISSY

Molière s'invite au théâtre de Poissy

Le 14 janvier, à 20 h 30, la pièce de Molière, *L'école des femmes*, sera jouée au théâtre de Poissy. Francis Perrin y est à la fois acteur et metteur en scène.

L'anniversaire du comédien et dramaturge Molière, né le 15 janvier 1622 et mort le 17 février 1673, n'a pas été oublié à Poissy. Pour célébrer les 400 ans de sa naissance, une de ses pièces de théâtre sera jouée le 14 janvier prochain, à 20 h 30, au théâtre de Poissy. Il s'agit de *L'école des femmes* dont Francis Perrin y joue à la fois le rôle d'acteur et de metteur en scène.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les réservations sur place, dans le hall de l'hôtel de ville, sont possibles.

Cette pièce raconte l'obsession d'un riche bourgeois, Arnolphe, de se marier avec une femme vertueuse. Pour cela, il place donc sa jeune pupille Agnès qu'il a l'intention d'épouser au fond de sa demeure sous bonne garde. Malgré tout, Agnès tombe amoureuse d'un autre homme ce qui contrecarre les plans d'Arnolphe.

Les 400 ans de la naissance de Molière

Pour assister à la représentation qui n'est pas sans faire référence, de nos jours, à l'émancipation des femmes, les prix varient de 17 à 30 euros pour les personnes bénéficiant d'une carte d'adhérent et de 22 à 40 euros pour celles qui n'auraient pas la carte d'adhérent. Les réservations se font en ligne via le site internet du théâtre, ville-poissy.notre-billetterie.fr ou par téléphone au 01 39 22 55 92. Les réservations sur place, dans le hall de l'hôtel de ville, sont également possibles. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La rupture amoureuse au cœur d'une pièce de théâtre

Le 14 janvier, à 20 h 30, le théâtre Simone Signoret propose au public de venir découvrir la pièce *Une histoire d'amour* écrite par Alexis Michalik.

Edmond, *Le porteur d'histoire* ou encore *Intra Muros*. Voici quelques-uns des plus gros succès de l'auteur et metteur en scène Alexis Michalik. Il sera à l'honneur le 14 janvier, à 20 h 30, au théâtre Simone Signoret. Ce soir-là, la pièce *Une histoire d'amour* qu'il a écrite y sera jouée. Publié en 2020, elle s'empare du thème de la rupture amoureuse.

« *Comment écrire quelque chose de nouveau sur l'amour, le sujet le plus galvaudé du monde ? Peut-être en se concentrant sur sa fin. Mais l'amour peut-il finir ? Telle est la question que se posent ici cinq personnages en quête d'amour* », résume Alexis Michalik de son œuvre.

Les prix des places varient de 25 à 35 euros. Les réservations se font via la billetterie en ligne du théâtre à l'adresse theatre-simone-signoret.fr. Pour plus d'informations, le personnel de l'établissement culturel est joignable par téléphone au 01 34 90 90 90 ou par courriel à l'adresse theatre.signoret@mairie-conflans.fr. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les prix des places pour assister à la représentation de la pièce de théâtre *Une histoire d'amour* varient de 25 à 35 euros.

ON EN PARLE

La prévention face au suicide des jeunes

Trois anciennes infirmières de l'unité de pédopsychiatrie muriautine évoquent au micro de *LFM* les points à surveiller.

Mardi 14 décembre, un homme a tiré plusieurs coups de feu dans le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, avant de mettre fin à ses jours. Un évènement inédit survenu la semaine où nous consacrions une émission à la prévention des jeunes face au suicide. Un sujet partant d'un constat, celui d'un malaise accru chez les jeunes depuis l'apparition de la pandémie, mais pas seulement. Dans l'actualité, les suicides ou tentatives liés à l'adolescence n'en demeurent pas moins présents, comme le montre l'histoire de Dinah par exemple, une adolescente de 14 ans qui s'est donnée la mort dans la nuit du 4 au 5 octobre dernier dans le Haut-Rhin.

LFM RADIO

Mélissa Belzane, Emmanuelle Maes et Justine Dejonghe, infirmières à l'unité d'hospitalisation pour adolescents Les Alizés de Bécheville, aujourd'hui fermée.

Quels sont les signaux d'alarme récurrents à connaître et nouveaux à prendre en compte aujourd'hui ? Comment expliquer que des jeunes en France pourtant en bonne santé soient amenés à commettre l'irrémédiable ? Mélissa Belzane, Justine Dejonghe et Emmanuelle Maes nous ont aidé à y voir plus clair. Elles sont toutes les trois ex-infirmières aux Alizés, une unité de pédopsychiatrie aux Mureaux fermée en octobre 2021.

Selon l'Observatoire de la Jeunesse et des politiques de jeunesse, chaque année plus de 10 400 personnes se suicident en France, tous âges confondus. Sur ces 10 400 personnes, près de 600 d'entre elles sont âgées de moins de 25 ans et environ 1 000 ont entre 25 et 34 ans. Des statistiques qui font écho à celles étudiées par les trois infirmières, au cours de leur travail avec les jeunes admis au sein des Alizés. Face à cela, elles déplorent le manque de structures adaptées pour aider les adolescents aujourd'hui. « *Il y a peu d'établissements capables de prendre en charge des patients, en proie avec des pulsions suicidaires. La pédopsychiatrie n'est pas une branche qui attire énormément* », déplore Emmanuelle.

Afin d'accompagner les parents d'enfants qui font face à des antécédents suicidaires, ou confrontés à des causes qui pourraient suggérer un passage à l'acte telles que le harcèlement scolaire, la dépression ou la solitude, les trois infirmières insistent sur la nécessité d'instaurer un dialogue progressif et de ne pas ignorer ou sous-estimer un comportement anormal. « *Souvent, vous avez un parent qui nous dit « Il/Elle n'est pas en forme en ce moment, il faut qu'il/elle mange un peu et ça ira mieux* », explique Justine. *Non, tout ne se résume pas à l'alimentation uniquement, il faut aussi sonder le quotidien scolaire, affectif d'un jeune pour empêcher un suicide.* » Aujourd'hui, les trois femmes sont toujours déterminées à réouvrir les Alizés en 2022. ■

L'émission *On En Parle* est présentée chaque jeudi, en direct, à 11 h, par Mario Lawson sur le canal 95.5. Elle est également disponible en ligne sur le site lfm-radio.com.

LE LIVE

Alfreddo en mode Versus

C'est un artiste 100 % made in 78. Alfreddo est venu présenter son tout premier EP *Versus*. Un projet sur lequel le rappeur a pris des risques en sortant de sa zone de confort.

Venant tout droit de Saint-Quentin-en-Yvelines, Alfreddo a décidé de se lancer en solo avec cet EP. *Versus*, de son nom, est une réelle prise de risque pour l'artiste : « *Sur ce projet j'ai voulu sortir de mon univers de boom-bap, pour explorer plus de styles et de sonorités. Je l'ai appelé comme ça, car je voulais mettre en avant le côté ombre, ténèbres qu'on a tous en nous. On est sur une ambiance très diversifiée.* »

Un projet assez particulier pour un lancement solo sans featuring. Alfreddo est revenu sur ce choix : « *J'avais le besoin d'arriver avec un nouveau projet, que je me présente avec mes propres idées. Une envie vraiment de porter mon projet seulement par moi et non pas grâce à telle ou telle collaboration avec un ou une artiste.* »

Alfreddo avait déjà fait l'actualité en remportant un concours, celui de Keakr organisé l'année dernière pour participer au remix du morceau *Grand Paris 2* avec Médine. « *C'était sur l'application de partage entre artistes*, se rappelle-t-il. *Les trois meilleurs freestyles sont choisis pour faire le morceau dans son studio. La rencontre avec Médine, c'était hyper cool, super sympa et très enrichissant de travailler avec lui.* » ■

Le Live, animé par Alice, du lundi au vendredi en direct de 16 h à 19 h, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

LFM RADIO

Alfreddo dans les studios d'LFM 95.5 pour présenter son projet Versus.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

				1	3			9
8		4		5		1	3	
9		3						5
	5	8	3			9	2	
			8	6				3
	3	2				8		6
				3		7		8
1	8						6	
	6		5	8	4		9	1

SUDOKU : niveau difficile

	3		8				9	7
	2	7				1		
		1	7	4			5	
	4		1					5
	9	8		3			4	
		3		8	4			2
2		5		1		8		
	6						1	
					6			

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°280 du 22 décembre 2021 :

1	9	4	6	3	7	5	2	8
2	8	5	9	1	4	7	6	3
3	6	7	8	5	2	9	1	4
4	2	9	1	7	5	3	8	6
5	3	8	4	2	6	1	9	7
7	1	6	3	9	8	4	5	2
8	7	1	5	6	3	2	4	9
9	4	2	7	8	1	6	3	5
6	5	3	2	4	9	8	7	1

4	6	9	5	7	2	1	3	8
1	8	3	4	9	6	7	5	2
2	5	7	3	1	8	4	9	6
3	4	8	1	2	9	6	7	5
9	2	6	8	5	7	3	4	1
7	1	5	6	4	3	8	2	9
8	9	2	7	3	1	5	6	4
6	7	4	9	8	5	2	1	3
5	3	1	2	6	4	9	8	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Rédactrice en chef, actualités :** Lucile Giroussens - *lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr* ■ **Actualités, faits divers :** Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr ■ **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* ■ **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 01-2022 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

DG GROUP

Imaginer
Mutualiser
Construire

Plus durables, plus qualitatifs, plus économes en énergies, les projets réalisés par DG GROUP répondent aux nouvelles attentes fondamentales de la société

CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine

ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA

SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin contact@dggroup.fr 01 60 21 13 22 dggroup.fr

Bâtir en toute sérénité | **Promoteur et constructeur**